

Note sur les investigations autour des malformations cérébrales congénitales ayant suivi l'épidémie de zika de 2013-2014

BVS et CHPf - 2 décembre 2015

Le 24 novembre 2015, les autorités sanitaires de Polynésie française (Point Focal Local RSI de Pf) ont notifié à l'OMS une augmentation inhabituelle du nombre de malformation du système nerveux central chez des nouveaux nés et fœtus, enregistrée entre 2014 et 2015. Cette augmentation coïncide avec les épidémies concomitantes de Zika et de dengue sur l'archipel à cette même période (entre septembre 2013 et mars 2014).

Les investigations menées par le CHPf et le BVS à partir de 2014 ont permis de répertorier un total de dix-huit (18) cas de malformations du système nerveux central entre mars 2014 et mai 2015. Il s'agissait de douze (12) malformations fœtales et syndromes cérébraux polymalformatifs ainsi que de cinq (5) nouveau-nés avec dysfonctionnement du tronc cérébral (dont des microcéphalies) et absence de déglutition.

Dans 15 cas, les débuts de grossesse et jusqu'au 6^e mois se sont déroulées durant la période épidémique du Zika.

Les 18 anomalies constatées sur 12 mois autour de l'épidémie correspondent à un taux de 4,3 pour 1000 naissances (taux de 6/1000 si on considère seulement les 15 grossesses directement exposées durant les 7 mois d'épidémie)

Parmi les 13 malformations fœtales diagnostiquées durant la grossesse, 10 IMG ont été réalisées et 3 mères ont refusé l'IMG, donnant naissance à des enfants microcéphales.

Aucune des femmes enceintes n'avait décrit de signes cliniques de Zika pendant cette période mais quatre femmes ont été testées positives pour des anticorps relatifs aux Flavivirus (négatives pour le virus de la dengue) ce qui pourrait signifier des infections asymptomatiques liées au Zika. Par ailleurs, les caryotypes réalisés pour 10 fœtus avec anomalies cérébrales étaient normaux, et les PCR pour CMV dans le liquide amniotique, réalisées dans 7 cas, étaient négatives.

Différentes causes peuvent être à l'origine de malformation cérébrale congénitale y compris certaines infections durant le 1er trimestre de la grossesse, des expositions aux agents toxiques, prédispositions génétiques, déficits nutritionnels.

Lors de l'épidémie de Zika, deux cas de transmission périnatale du virus Zika (transmission transplacentaire et périnatale) avaient été décrits au CHPf.

Compte tenu des associations temporelles et spatiales entre la présence du virus Zika en Pf et l'augmentation du nombre de cas de microcéphalies, des investigations complémentaires et enquêtes rétrospectives vont être menées afin de déterminer le lien de causalité entre le virus Zika et ces malformations cérébrales congénitales.

La possibilité de ce lien est renforcée par l'actuelle situation au Brésil qui rapporte plus de 1200 cas de microcéphalies depuis le début de l'épidémie de Zika en mars 2015. De plus, le virus a été retrouvé dans le liquide amniotique de 2 mères ayant donné naissance à des enfants microcéphales.